



# LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

MARS 2017 - N°7

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.



## LA RÉUSSITE À PORTÉE DE CLIC POUR TOUS LES ÉLÈVES



*Cher Madame, cher Monsieur, chers parents,*

La réussite scolaire de nos enfants est un enjeu majeur pour lequel l'ensemble de mon équipe et moi-même sommes pleinement engagés. Nous vous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux, en 2017, Chelles fera figure d'exception en la matière. En effet, nous devons permettre à chaque élève d'apprendre dans de bonnes conditions, de maîtriser les savoirs fondamentaux et d'obtenir un diplôme. Nous avons la conviction que relever cet immense défi à vos côtés est d'une impérieuse nécessité pour bien préparer l'avenir des jeunes générations.

Comme vous le savez, le travail extrascolaire est un facteur clé dans le bon déroulement de la scolarité de nos enfants. Cependant, ce critère peut également s'avérer discriminant. De ce fait, nous avons décidé de

mettre en place un outil interactif adapté à leur niveau et à chaque étape de leur scolarité. Il s'agit également de permettre à nos enfants de développer le goût de l'effort, le plaisir d'apprendre

et de les guider vers le chemin de la réussite. Cette aspiration et cette exigence que nous partageons avec vous constituent le sens même de cet ambitieux projet.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> mars, nous proposons gratuitement à l'ensemble des familles chelloises un service de soutien scolaire en ligne du CP à la terminale.

Les jeunes Chellois peuvent désormais bénéficier des conseils d'enseignants, de

ressources scolaires variées (ouvrages, exercices, annales...) et d'un programme de révision complet. Ce dispositif, accessible depuis un

**« Depuis le 1<sup>er</sup> mars,  
nous proposons  
gratuitement à  
l'ensemble des  
familles chelloises  
un service de soutien  
scolaire en ligne du  
CP à la terminale »**

ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, permet à chaque enfant de disposer d'un espace personnalisé. Pour les familles qui ne seraient pas équipées de ces outils ou d'un accès à internet, des postes sont disponibles dans les structures telles que la médiathèque ou les Espaces socioculturels. Notre prestataire, la société Acadomia, qui a été sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres dans le cadre d'un marché public, prévoit des dispositifs d'évaluation pour les élèves ainsi qu'une grille de suivi pour que les parents puissent mesurer les progrès et l'assiduité de leurs enfants.

Ce service de soutien scolaire en ligne s'inscrit en complément du rôle majeur et indispensable des acteurs éducatifs. Il en est de même pour l'accompagnement présentiel proposé par les associations d'aide aux devoirs qui, par leurs

missions bien spécifiques et irremplaçables, conservent toute leur place. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail remarquable des enseignants ainsi que l'implication des bénévoles qui, comme nous, selon leur mission, agissent pour que les élèves chellois réussissent leur scolarité.

Chacun d'entre vous peut, dès à présent, inscrire son enfant sur le site de la ville [www.chelles.fr](http://www.chelles.fr). Un guide d'utilisation vous est également proposé dans les structures municipales ainsi qu'en version électronique.

Certains que cette décision traduit la convergence de nos volontés de préparer l'avenir des jeunes Chellois, nous continuerons d'agir pour que nos enfants puissent réussir à Chelles.

*Bien à vous,*



**Brice Rabaste**

Votre Maire

## Avec ce service de soutien scolaire en ligne GRATUIT, les élèves du CP à la Terminale peuvent :

### RÉVISER ET S'ENTRAÎNER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE EN CONSULTANT DES RESSOURCES VARIÉES

(annales, exercices, fiche de cours...)

### ACCÉDER À DES COURS DE NIVEAU INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR

(un élève de 1<sup>ère</sup> pourra également accéder à des cours de seconde et de terminale)

### BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

(réponse d'un enseignant en moins de 24h)

## COMMENT S'INSCRIRE ?

**1**

Connectez-vous sur le site de la ville rubrique soutien scolaire en ligne [www.chelles.fr](http://www.chelles.fr)

**2**

Complétez le formulaire et ajoutez un justificatif de domicile de moins de 3 mois

**3**

Récupérez votre identifiant et mot de passe sur votre adresse mail, au plus tard 4 jours après votre inscription

**4**

Rendez-vous sur le site pour vous entraîner, être accompagné et réussir votre scolarité



**ACADOMIA** 365

VILLE DE  
HELLES

Pour toute question, vous pouvez nous joindre :

Mairie de Chelles

Parc du Souvenir Émile Fouchard - 77500 Chelles

01 64 72 84 84 - [www.chelles.fr](http://www.chelles.fr)

